



DOCUMENT MÉDIA

Communiqué de presse

**Les Opticiens Mobiles officialise son partenariat**

**avec la startup lyonnaise d’expertise-comptable en ligne Dougs**

**L’expert de l’optique en mobilité renforce ainsi son rôle d’accompagnateur**

**et de facilitateur auprès des opticiens franchisés de son réseau**

**À Lyon, le 14 novembre 2022** – Les Opticiens Mobiles – 1er réseau national d’opticiens spécialisés pour intervenir sur les lieux de vie et de travail : à domicile, en établissements et services médico-sociaux ou de santé (Ehpad), en résidences services seniors, et en entreprises – s’engage depuis sa création en 2015 à faire bénéficier à ses opticiens mobiles d’un accompagnement et d’un cadre qui seront les garanties de leur réussite. Formation initiale et continue, prospection commerciale et négociation de partenariats avec des acteurs médico-sociaux et du domicile, opérations marketing et de communication au niveau national et local pour accroître la visibilité et la notoriété de l’Opticien Mobile, service tiers-payant, support technique et coaching terrain dédiés, logiciel métier et CRM visant au développement et au pilotage de l’activité… nombreuses sont les actions et outils mis en place par le réseau d’optique en mobilité au service de ses franchisés. Les Opticiens Mobiles s’attache par ailleurs à construire des partenariats clés dans la durée, de sorte à faciliter toujours davantage leur démarrage, comme leur quotidien. Ainsi, après la signature d’un accord avec le Crédit Agricole Sud Rhône Alpes, Les Opticiens Mobiles officialise aujourd’hui un partenariat avec la startup lyonnaise d’expertise-comptable en ligne Dougs, et dresse un premier bilan après un an de collaboration.

Le partenariat privilégié entre Dougs et Les Opticiens Mobiles, débuté en septembre 2021, vise à simplifier le quotidien des opticiens franchisés, tant sur la partie création d’entreprise (choix de la forme juridique, rédaction des statuts, prise en charge des démarches administratives et dépôt du dossier) que sur l’expertise comptable (construction du prévisionnel, comptabilité en temps réel en ligne, bilan annuel, déclarations fiscales, etc.). Parmi les nouveaux opticiens franchisés qui ont rejoint récemment le réseau Les Opticiens Mobiles ou s’apprêtent à le rejoindre, plus d’une quinzaine - soit plus de la moitié des nouveaux effectifs - a déjà fait le choix de cette offre d’accompagnement, pour une satisfaction unanime.

« *L’équipe de Dougs est très professionnelle, aussi bien sur la gestion de la comptabilité que sur les questions d’ordre juridique. Un point très appréciable au début d’un projet entrepreneurial. Les interlocuteurs avec lesquels nous sommes mis en relation sur chaque sujet font à la fois preuve d’expertise et de pédagogie. Outre un gain de temps précieux, Dougs propose des tarifs très attractifs par rapport aux prix moyens d’un cabinet traditionnel, ce qui n’est pas négligeable lors du lancement d’une nouvelle activité professionnelle. Par ailleurs, l’application mobile est simple d’utilisation pour la gestion courante. Elle est reliée à notre compte professionnel et permet de tagger facilement les dépenses. La TVA y est calculée tous les mois en un clic, et est donc aisément reportable sur le site des impôts*. » explique Alexandre Bouillon, Opticien Mobile franchisé Les Opticiens Mobiles depuis le mois de Décembre 2021, officiant en Meurthe-et-Moselle, et client de Dougs.

*« Parmi les opticiens avec lesquels nous échangeons, beaucoup ne sont prêts à entreprendre que s’ils sont accompagnés d’un partenaire solide, expert de l’optique en mobilité, de sorte à garantir le succès de leur projet professionnel tant au démarrage que dans la durée. Leur objectif premier est de renouer avec les dimensions humaines et paramédicales de leur métier d’opticien, dont ils se sont souvent éloignés lors de leur expérience en magasin, ce sans se soucier des contraintes administratives de leur activité précédente. Ils souhaitent à nouveau exercer leur métier avec passion, au plus près des besoins des clients. Ce partenariat avec l’expert-comptable en ligne Dougs vient ainsi renforcer notre rôle d’accélérateur et de facilitateur auprès de ces futurs opticiens franchisés pour lesquels un soutien opérationnel au démarrage du projet entrepreneurial est nécessaire.*», ajoute Matthieu GERBER, Président et fondateur Les Opticiens Mobiles.

*« Pour nous, ce partenariat est fluide et positif. Il nous permet aujourd'hui d'accompagner les Opticiens Mobiles franchisés de la création jusqu'au développement de leur activité. Nous sommes à leurs côtés dans la réalisation de leur prévisionnel financier, la création de leur entreprise et proposons une offre spécifique sur la gestion comptable de leur activité par la suite. »* complète Patrick MAURICE, expert-comptable, CEO de Dougs.

**À propos | Les Opticiens Mobiles**

Les Opticiens Mobiles – entreprise de l’économie sociale et solidaire et société à mission - est le 1er réseau national d’opticiens spécialisés pour intervenir sur les lieux de vie et de travail : à domicile, en établissements et services médico-sociaux ou de santé (Ehpad), en résidences services seniors, et en entreprises. Créée en 2015 à Lyon par Matthieu Gerber, l’entreprise compte 65 collaborateurs.trices et plus de 80 Opticien.nes Mobiles présents partout en France, qui couvrent tous les besoins du porteur : lunettes correctrices, lunettes solaires, lunettes de protection et de sécurité, basse vision et accessoires. La raison d’être des Opticiens Mobiles est d’agir pour que chacun vive pleinement le monde qui nous entoure, ce en répondant à un enjeu de santé majeur : faciliter l’accès à la santé visuelle, pour toutes et tous, avec bienveillance, quel que soit l’âge, le mode et le lieu de vie, et la capacité ou la volonté de se déplacer.

Site web : [lesopticiensmobiles.com](https://www.lesopticiensmobiles.com/)

Linkedin : [Les Opticiens Mobiles](https://www.linkedin.com/company/les-opticiens-mobiles/mycompany/?viewAsMember=true)

**À propos | Dougs**

Dougs est un cabinet d’expertise-comptable en ligne doté d’une mission : simplifier la vie des entrepreneurs pour qu’ils puissent se consacrer pleinement au développement de leur activité. Son secret ? Proposer un accompagnement technologique et humain complet alliant simplicité d’utilisation grâce à une webapp performante et intuitive, et qualité de suivi et conseil personnalisé par une équipe pluridisciplinaire : experts-comptables, comptables, juristes et fiscalistes.

Site web : [dougs.fr](https://www.dougs.fr/)

**Contacts presse – Agence LEON**

Océane FIEU – Fiona THOMAS

[oceane@agence-leon.fr](mailto:oceane@agence-leon.fr) – fiona@agence-leon.fr

06 79 58 01 81 – 06 61 73 98 18